

Chers,

Pour répondre aux nombreuses questions légitimes que vous vous posez, voici quelques informations utiles :

Pour la gestion des avertissements et suspensions pour avertissements en TOUR FINAL, c'est comme pour la COUPE :

Tous les joueurs commencent le Tour final avec **aucun avertissement au compteur** et **aucune suspension pour abus d'avertissement**.

Ils seront suspendus dans le Tour Final à partir de 2 cartes jaunes au lieu de 3.

Par contre, les suspensions pour carte rouge directe et prononcées par la Commission Disciplinaire ACFF portent bien leurs effets sur tous les matches officiels (Tours finals, Coupe et autres).

ATTENTION IL FAUT SCINDER LE TOUR QUALIFICATIF du TOUR FINAL :

Explication de la lecture de l'art.B11.187, ci-dessous :

Il faut comprendre que les premiers matches joués entre équipes d'une même série sont un Tour Qualificatif qui sert à désigner les participants au « vrai » Tour Final opposant des équipes issues de séries différentes pour désigner le vainqueur final.

Donc pour la P1 :

Les matches des 2 premières journées, joués entre clubs de P1LUX, voient les avertissements et suspensions pour avertissements issus du championnat remis à zéro.

Les matches suivants contre les adversaires des autres provinces feront l'objet d'une nouvelle remise à zéro.

Donc pour la P2 :

Les matches des 2 premières journées, joués au sein d'une même série entre les clubs de P2 A ou B ou C, voient les avertissements et suspensions pour avertissements issus du championnat remis à zéro.

Les matches suivants joués en triangulaire par les 3 équipes qualifiées de P2 A et B et C feront l'objet d'une nouvelle remise à zéro.

Donc pour la P3 :

Les matches des 2 premières journées, joués au sein d'une même série entre les clubs de P3 A ou B ou C ou D ou E , voient les avertissements et suspensions pour avertissements issus du championnat remis à zéro.

Voici le texte en question du règlement :

Article B11.187

Les cartes jaunes encourues au cours d'un tour final ou tour qualificatif pour désigner le(s) participant(s) à un prochain tour final ou tour qualificatif et les suspensions éventuelles y afférentes sont annulées à l'issue du premier tour final ou du premier tour qualificatif.

CALENDRIER DES TOURS FINALS (les équipes pourront avancer leur match de commun accord) :

Edition du 21 avril 2025

ÉQUIPES PREMIÈRES HOMMES P1 : 1 ACCÈS AU TOUR FINAL INTERPROVINCIAL.

1ère journée WE 27 AVRIL :

Match par élimination directe joué sur le terrain du 1er nommé.

Match 1 : ASSENOIS A / NOTHOMB-POST A

Match 2 : HOUFFALOISE A / LIBIN A

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

2ème journée le 04 MAI :

Match par élimination directe opposant les vainqueurs des matches 1 et 2.

Match 3 : Vainq. mieux classé / Vainq. moins bien classé en championnat

Le vainqueur de ce match participe au tour final interprov.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

Attention : Exceptionnellement cette saison, le perdant du match 3 devra très certainement jouer un tour final interprovincial également (en plus du vainqueur) dans l'éventualité où il faudrait que plus de 10 équipes montent en D3NAT.

Descendants de P1 → P2

Si 2 descendants D3Am = 5 descendants

ET, si 2 montants en D3Am: 1 descendant de moins de P1.

ATTENTION :

- *En cas d'ex-æquo (Points / Victoires) à une place de montant/descendant direct, il y a lieu d'organiser un match de départage.*
- **Si une place devient vacante en P1 à 16 : Alors, il y a 1 montant de plus de P2. (ART.B7.49.3°.a).**
- *Il y a une remise à zéro des avertissements et suspensions pour avertissements pour débiter un Tour final qualificatif et ensuite pour démarrer le Tour final proprement dit (art.B11.187).*

ÉQUIPES PREMIÈRES HOMMES P2 : 1 PLACE EN P1

TOUR FINAL P2 pour une place MONTÉE en P1 :

Tour Qualificatif :

1ère journée 1 match par série, en P2A, P2B et P2C chacune séparément : WE 27 AVRIL

Match par élimination directe joué sur le terrain du 1er nommé.

Match 1 P2A : MEIX DEVANT VIRTON B / MARTELANGE

Match 2 P2A : ST MARD A / VANCE

Match 1 P2B : NASSOGNE / LIBRAMONT B

Match 2 P2B : BERCHEUX / NEUVILLERS

Match 1 P2C : MARLOIE B / MELREUX-HOTTON

Match 2 P2C : CHAMPLON / HALTHIER

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

2ème journée 1 match par série, en P2A, P2B et P2C chacune séparément : 4 MAI

Match par élimination directe opposant les vainqueurs des matches 1 et 2.

Match 3 : Vainq. mieux classé / Vainq. moins bien classé en championnat

Le vainqueur de ce match participe au tour final P2.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

Tour Final (le meilleur monte en P1) :

Suivi de : 3 Matches opposant les 3 qualifiés à l'issue des 2 premières journées du tour final qualificatif de P2 (1 par série) qui joueront le tour final triangulaire pour désigner un vainqueur (tirage au sort du 1er match). Chaque équipe jouant 1 match à domicile.

Lire « MODALITES TOUR FINAL TRIANGULAIRE ».

3ème Journée : 11 MAI

Match 1 : Qualifié de 2A de 2B ou 2C ? (suivant tirage au sort)

4ème Journée : 18 MAI

Match 2 : Perdant du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3ème Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas)

5ème Journée : 25 MAI

Match 3 : Vainqueur du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3ème Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas)

Pour la DESCENTE en P3 suivant nombre de descendant(s) de D3AM :

Descendants de P2 → P3

Si 2 descendants D3Am = 9 (14^e, 13^e, 12^e de chaque série)

ATTENTION :

- Si une place devient vacante en P2 : Alors, il y a 1 descendant de moins de P2 vers la P3 (LIRE DISPOSITIONS ART.B7.49.3°.a).

ÉQUIPES PREMIÈRES HOMMES P3 : 3 PLACES EN P2

TOUR FINAL P3 pour 3 places en P2 :

Organisé par série en P3A, 3B, 3C, 3D, 3E chacune séparément.

Opposant le 2^{ème} du classement final aux 3 équipes qualifiées via les tranches (ou le classement final).

1ère journée 1 match par série, P3A, 3B, 3D, 3E chacune séparément : WE 27 AVRIL

Match par élimination directe joué sur le terrain du 1er nommé.

Match 1 P3A : **AUTELBAS / FOUCHES**

Match 2 P3A : **NOTHOMB B / ATHUS**

Match 1 P3B : **MUNO / STE CECILE**

Match 2 P3B : **GEROUVILLE / TINTIFONTAINE**

Match 1 P3C : **PALISEUL / BOUILLON B**

Match 2 P3C : **LEGLISE / WELLIN**

Match 1 P3D : **OCHAMPS B / BOURCY**

Match 2 P3D : **BRAS / COMPOGNE**

Match 1 P3E : **IZIER / MORMONT B**

Match 2 P3E : **ODEIGNE / RENDEUX**

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

2^{ème} journée 1 match par série, P3A, 3B, 3D, 3E chacune séparément : 4 MAI

Match par élimination directe opposant les vainqueurs des matches 1 et 2.

Match 3 : Vainq. mieux classé / Vainq. moins bien classé en championnat

Le vainqueur de ce match participe au tour final P3.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

TOUR FINAL suite (3 vainqueurs montent en P2) :

Tour final opposant 2 équipes pour 1 place en P2:

Suivi de : 2 Matches aller/retour opposant les 2 qualifiés (Tirés au sort, 1 par série de P3) à l'issue des 2 premières journées du tour qualificatif de P3. Avec montée du vainqueur en P2.

3ème Journée : 11 MAI

Match aller 1 : Qualifié de 3AouBouCouDouE contre qualifié de 3AouBouCouDouE ? (suivant tirage au sort home/away)

4ème Journée : 18 MAI

Match retour 1 : Qualifié de 3AouBouCouDouE contre qualifié de 3AouBouCouDouE ? (suivant tirage au sort home/away)

En cas d'égalité à l'issue des 2 rencontres et du temps réglementaire (lire les MODALITÉS de départage par match aller/retour) : 2 prolongations de 15 minutes.

Si l'égalité subsiste : Série de coups de pied de réparation.

Le vainqueur monte en P2.

Tour final opposant 3 autres équipes pour 2 places en P2:

Suivi de : 3 Matches opposant les 3 qualifiés restants à l'issue du tirage au sort précédent qui joueront le tour final triangulaire pour désigner 2 vainqueurs (tirage au sort du 1^{er} match).

Chaque équipe jouant 1 match à domicile.

Lire « MODALITES TOUR FINAL TRIANGULAIRE ».

3ème Journée : 11 MAI

Match 1 : Opposant 2 qualifié de 3AouBouCouDouE ? (suivant tirage au sort)

4ème Journée : 18 MAI

Match 2 : Vainqueur du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3^{ème} Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas)

5ème Journée : 25 MAI

Match 3 : Perdant du match 1 (à domicile ou en déplacement suivant le cas) / 3^{ème} Qualifié d'office (à domicile ou en déplacement suivant le cas)

Les 2 meilleures équipes du tour triangulaire montent en P2, le perdant reste en P3.

**- Donc, quel que soit le nombre de descendants de D3Am:
5 Champions montants de III, plus les 3 vainqueurs du tour final de P3.
et si 2 montants en D3AM = 1 descendant en moins de P2.**

Les tirages au sort ont lieu en séance publique chaque lundi (en principe), à 14H00.

ATTENTION :

- *En cas d'ex-æquo au classement final (Points / Victoires) pour une place de montant direct, il y lieu d'organiser un match de départage ART.B7.42A.*
- **Si 2 montants en D3Am ou si place vacante en P1 ou P2, pas d'impact quant aux 8 montants, soit pas de montant supplémentaire de P3 en P2 (ART.B7.49.3°.a).**
- Il y a une remise à zéro des avertissements et suspensions pour avertissements pour débiter un Tour final qualificatif et ensuite pour démarrer le Tour final proprement dit (art.B11.183/184).

Il n'y a pas de montant supplémentaire de P3 en P2.

MODALITÉS GÉNÉRALES:

TOUR FINAL TRIANGULAIRE (3 EQUIPES)

Ordre des matches pour désigner 1 VAINQUEUR :

- 1^{er} match : EQUIPE A / EQUIPE B
- 2^{ème} match : EQUIPE C \leftrightarrow PERDANT 1^{er} MATCH
- 3^{ème} match : EQUIPE C \leftrightarrow VAINQUEUR 1^{er} MATCH

Ordre des matches pour désigner 1 PERDANT:

- 1^{er} match : EQUIPE A / EQUIPE B
- 2^{ème} match : EQUIPE C \leftrightarrow VAINQUEUR 1^{er} MATCH
- 3^{ème} match : EQUIPE C \leftrightarrow PERDANT 1^{er} MATCH

ATTENTION : Chaque équipe joue 1 match à domicile ! Pas de prolongations.
En cas d'égalité à l'issue du premier match, c'est l'équipe perdante lors de la bottée des tirs au but qui jouera le 2^{ème} match.
Bien évidemment, dans ce cas, les 2 équipes comptabiliseront chacune 1 point au classement pour ce match.

Attribution des points :

- 3 points pour une victoire,
- 1 point pour un match nul,
- 0 point pour une défaite.

Classement :

A) Après chaque match, quel qu'en soit le résultat, il sera procédé à la bottée des tirs au but (Voir Lois du Jeu "Procédure de la série des tirs au but").

Ces tirs au but serviront à départager les éventuels ex aequo et seront bottés jusqu'à ce qu'une des équipes prenne l'avantage, sans tenir compte du résultat du match après les 90 minutes et sans s'arrêter nécessairement après 5 tirs.

Dans tous les cas, même si une équipe a déjà pris un avantage définitif, l'on procédera à la bottée d'un minimum de 5 tirs au but.

B) Le classement se fait par points, mais si l'égalité subsistait, sera classée première :

1. L'équipe qui compte la plus grande différence positive entre les buts marqués et les buts encaissés, sans tenir compte des tirs au but d'après-match.
2. L'équipe qui totalise le plus grand nombre de buts marqués, sans tenir compte des tirs au but d'après-match.
3. L'équipe qui totalise le plus petit nombre de buts encaissés, sans tenir compte des tirs au but d'après-match.
4. Si l'égalité persistait entre deux équipes, elles seront départagées par le résultat du match qui les opposait après 90 minutes et, éventuellement, après les penalties.
5. Si l'égalité persistait entre 3 équipes, l'équipe qui compte la plus grande différence positive entre les buts marqués et les buts encaissés lors des épreuves de tirs des tirs au but d'après-match, sera classée première.
6. Si l'égalité subsistait, l'équipe qui totalise le plus grand nombre de buts marqués lors des épreuves de tirs des tirs au but d'après-match, sera classée première.
7. Si l'égalité subsistait, l'équipe qui totalise le plus petit nombre de buts encaissés lors des épreuves de tirs des tirs au but d'après-match, sera classée première.

8. En dernier recours, c'est par tirage au sort, effectué par le B.P.Luxembourg, que les ex aequo seront départagés.

FORFAIT EN TOURNOI TRIANGULAIRE :

-Si un club déclare forfait avant le 1^{er} match, le tournoi se joue entre les 2 autres équipes par matches aller/retour (tirage au sort par le BP).

-Si un club déclare forfait après le Premier match, le résultat de ce match est annulé et le tour final se poursuit entre les 2 autres équipes par matches aller/retour (tirage au sort par le BP).

(CPE du 08/06/2010 – AG du 20/06/2010).

Matches ALLER / RETOUR (les buts marqués en déplacement ne sont plus prépondérants) Art. B7.25 :

Si, pour départager deux équipes, un match est joué en aller et retour, le vainqueur est l'équipe qui a marqué le plus grand nombre de buts à l'issue des deux matches.

Si l'égalité subsiste, le second match est prolongé de deux fois quinze minutes.

Si, à l'issue de ces deux prolongations, aucun but n'a été marqué ou que le nombre de buts marqués par les deux clubs reste le même, les équipes sont départagées aux tirs au but.

PARTAGE DE LA RECETTE

MATCH A ELIMINATION DIRECTE JOUE SUR LE TERRAIN DU CLUB VISITE :

CALCUL DE LA RECETTE NETTE :

La recette nette est obtenue après défalcation de la recette brute de :

- la TVA (6%),
- les frais d'arbitre non remboursés par la fédération.

VISITES :

Prennent en charge les frais d'organisation, les frais de réception.

Ils perçoivent ¼ de la recette nette.

VISITEURS :

Prennent en charge leurs frais de déplacement et ils perçoivent 3/4 de la recette nette.

Le prix des tickets d'entrée est fixé de commun accord entre les clubs.

En cas de désaccord, c'est le B.P.LUXEMBOURG qui tranchera.

TEXTES REGLEMENT FEDERAL :

Remise à zéro des avertissements et suspensions pour avertissement en TOUR FINAL : Art.B11.186

La suspension pour cumul de cartes jaunes au cours du même match (2x jaune) ou au cours de plusieurs matches porte sur le prochain match de la même catégorie que celle où la carte jaune a été donnée si les cartes jaunes ont été reçues dans des matchs des catégories suivantes:

- championnat d'équipes premières (compétitif/récréatif);
- tour final d'équipes premières;
- Coupe de Belgique;
- coupe provinciale d'équipes premières.

Différentes Remise à zéro des avertissements et suspensions pour avertissement entre TOUR QUALIFICATIF et TOUR FINAL : Art.B11.187

Les cartes jaunes encourues au cours d'un tour final ou tour qualificatif pour désigner le(s) participant(s) à un prochain tour final ou tour qualificatif et les suspensions éventuelles y afférentes sont annulées à l'issue du premier tour final ou du premier tour qualificatif.

Aligner des joueurs de l'équipe « A » en « B » durant un TOUR FINAL Art.B4.115 :

En cas de participation aux matches de l'équipe première B masculine:

Un club peut inscrire sur la feuille de match d'un match officiel de son équipe première B un maximum de trois joueurs inscrits sur la feuille de match d'un des quatre derniers matches officiels de son équipe première A de la saison en cours.

En outre, lors des éventuels test-matches, matches qualificatifs ou matches de tours finals, il n'est pas possible d'inscrire sur la feuille de match de l'équipe première B masculine des joueurs qui ont effectivement commencé plus de la moitié des matches de championnat déjà disputés par l'équipe première A masculine.

Sportivement vôtre,

Guy Van Binst
Manager Régional Luxembourg

tel : 063.24.50.60

guy.vanbinst@acff.be

Avenue Jean-Baptiste Nothomb, 30,

6700 Arlon

www.acff.be

Textes complets des modalités sur notre site :

www.cpluxembourg.be